

**NAMIBIE**

**Les attaques contre les groupes de  
défense des droits humains doivent  
cesser**

Index AI : AFR 42/002/00

*« Le gouvernement namibien doit veiller à ce que l'incendie volontaire déclenché dans les locaux de Sister Namibia (Sœur Namibie) lundi 10 juillet 2000, ne débouche pas sur de nouvelles attaques contre d'autres organisations de défense des droits humains, notamment contre des groupes de défense des droits des homosexuels, a déclaré Amnesty International.*

*« Force est hélas de constater que ces événements se sont produits peu après que le président Samuel Shaafishuna Nujoma se soit attaqué aux gays et aux lesbiennes à la fin du mois de juin. Le chef de l'État doit donner l'exemple et cesser d'inciter la population à la haine dans ses discours », a ajouté Amnesty International.*

*Sister Namibia mène campagne en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. Récemment, le président de cette organisation est intervenu dans le cadre d'une table ronde organisée sous les auspices d'Amnesty International au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur les femmes. En outre, l'action de Sister Namibia en faveur des droits des gays et des lesbiennes est internationalement reconnue.*

*« Les autorités namibiennes doivent veiller à ce qu'une enquête exhaustive et impartiale soit immédiatement menée par la police sur l'incendie volontaire déclenché dans les locaux de Sister Namibia », a souligné Amnesty International. ●*

**Pour obtenir de plus amples  
informations, veuillez contacter le service  
de presse d'Amnesty International, à  
Londres, au 44 (0) 207 413 5566 ou  
consulter notre site web :  
<http://www.amnesty.org>**